

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux inondations récurrentes dans le quartier du boulevard Sylvain Dupuis.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Le soir du 31 octobre, de fortes pluies se sont à nouveau abattues sur notre commune, ce qui a provoqué, une fois de plus, des inondations au croisement entre les boulevards Sylvain Dupuis et Maria Groeninckx-De May. Même si cet endroit peut être assimilé à une cuvette vu les rues descendantes, il est clair que le non-entretien des avaloirs et le non-ramassage des feuilles y est aussi pour quelque chose.

Il serait peut-être utile de procéder à des nettoyages plus fréquents des endroits "critiques" tels que celui-ci.

Ce soir-là, les pompiers sont à nouveau intervenus pour les déboucher en "urgence" ! Bien sûr les habitants peuvent les signaler sur « Fix my street » mais le temps de réaction n'est pas non plus optimal.

Les rues perpendiculaires, telles les rue du Champion, du Trophée ont les avaloirs bouchés et ne peuvent absorber toute cette eau. Je pense aussi aux personnes à mobilité réduite qui rencontrent déjà de nombreuses difficultés sur les trottoirs (encombrants, trottinettes et autres), et à cela on rajoute encore les inondations. La plupart de voiries concernées sont régionales mais pas seulement. Mes questions sont les suivantes : Allez-vous mettre la pression sur la Région afin de régler définitivement ce problème d'inondation Quant aux voiries communales concernées, comment allez-vous procéder pour que ce genre de situation, tellement prévisible ne se reproduise plus ? D'avance merci pour vos réponses.

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord:

Effectivement, c'est une zone étant connue comme problématique, avec des rues régionales et communales. Le curage des avaloirs des boulevards Maria Groeninckx et Sylvain Dupuis seront réalisés par la Région les 3 et 6 décembre, sauf en cas de gel.

Des opérations « rues nettes » ont été réalisées rue du Champion et rue du Trophée le 5 octobre. L'avaloir en bas de ces deux rues, au niveau du 195 du boulevard Sylvain Dupuis, a été débouché le 16 novembre, à la suite de signalements des citoyens sur « Fixmystreet ».

Nous avons clarifié le rôle des balayeurs de rues par rapport aux feuilles mortes et aux avaloirs, afin que telle situation ne se reproduise plus.

F. CARLIER rétorque que si les avaloirs rue du Champion ont été curés en octobre, les inondations se sont produites le 31 octobre. D'où la nécessité de curer plus régulièrement les avaloirs situés dans les zones sensibles aux inondations.